

# Le suffrage féminin dans le Luxembourg

Autor(en): **Meyer, H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **8 (1920)**

Heft 94

PDF erstellt am: **26.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-255842>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

dication, elle s'y voua corps et âme, intelligence et cœur, sans se laisser distraire par d'autres tâches, sans éparpiller ses forces sur d'autres devoirs.

« Je veux, écrivait-elle en effet, dans ce que l'on pourrait appeler son *Credo* suffragiste, me consacrer au suffrage seul. Et même, si je croyais que la majorité des femmes voterait contre des mesures de tempérance et de pureté, contre toute réforme sociale, je travaillerais quand même à leur assurer le droit de vote. Car je ne le réclame pas uniquement pour ce que les femmes pourront accomplir avec lui, mais parce qu'elles ont le droit de le posséder. » Miss Anthony n'a jamais cessé de proclamer que si quelques femmes risquent de faire un mauvais usage de leur bulletin de vote, le grand nombre d'entre elles atteindra par l'exercice de cette libre personnalité un développement moral et intellectuel supérieur; mais elle a toujours proclamé aussi que le droit de suffrage était un droit qui appartenait aux citoyens masculins sans qu'on se fût jamais préoccupé de savoir quel usage ils en feraient. Et cette conception intransigeante du principe de justice qui est la base et la racine du suffrage féminin a été sa grande force dans le combat pour la Cause.

À cette Cause, elle a tout donné. Son intelligence, vive et prompte, son caractère résolu, son tempérament d'oratrice, son indomptable courage (dont elle a eu à fournir la preuve ailleurs encore que dans les campagnes antiesclavagistes<sup>1</sup>), sa persévérance et sa conscience à accomplir la tâche qu'elle estimait nécessaire, quelle que fût cette tâche, et cela sans penser jamais à elle-même, mais toujours à la Cause.

Mais ce portrait aurait besoin d'être adouci, si ceux qui ont suivi l'histoire de cette vie ne l'avaient déjà fait eux-mêmes en relevant mille détails, pour que l'on ne se représente pas Susan Anthony comme une personnalité sévère, dure, fanatique d'une réforme, éloignée de tout ce qui fait le charme de la vie. Rien ne serait en effet plus faux que de ne voir en elle qu'une cerveline, et tous ceux qui l'ont approchée subissaient l'attrait de sa sérénité, de sa gaie bienveillance, de son inépuisable bonté. Sa vie affective était intense: elle a adoré ses parents, ses frères, ses sœurs, puis sa pléiade de neveux, nièces, petits-neveux et arrière-petites-nièces, et nulle n'était amie plus fidèle, plus dévouée, plus compréhensive et moins égoïste qu'elle. Sa biographie fourmille de traits caractéristiques à cet égard. Elle aimait et savait admirer profondément ce qui était beau, sentait vivement la poésie de la nature, et a intensément joui des paysages que ses voyages ont fait passer sous ses yeux, que ce fût au bord de la mer de Californie, dans les défilés des Montagnes-Rocheuses, dans les forêts du Nord-Est, ou encore dans notre vieille Europe. Les fleurs, les roses en particulier, étaient une joie pour elle; et

<sup>1</sup> Lors de son premier voyage en Californie, en 1871, elle avait trouvé l'opinion publique de San-Francisco très agitée par un meurtre passionnel. Elle avait voulu voir la malheureuse femme dans sa prison, ce qui avait attiré à sa conférence du soir un public très houleux, et l'âme brûlante de ce qu'elle avait appris, elle s'attacha à démontrer que toutes les femmes n'ont pas, comme le prétend l'opinion antisuffragiste courante, un homme pour les protéger. Et dans l'élan de sa péroraison, elle lança tout d'une haleine cette apostrophe à l'auditoire: « Si chaque homme protégeait une femme comme il voudrait que le fussent ses propres filles, Laura Fair ne serait pas ce soir derrière les grilles de votre prison!! » Une tempête de coups de sifflets, qui partaient de tous les coins de la salle, lui répondit, mais elle attendit, comme aux jours de la bataille antiesclavagiste, que le silence relatif fût rétabli, et répéta avec d'autant plus de force: « Oui, si chaque homme protégeait une femme comme il voudrait que le fussent ses propres filles, Laura Fair ne serait pas ce soir derrière les grilles de votre prison!! » Nouvelle tempête de coups de sifflets et de huées, qui ne la troubla pas davantage, puisque défiant ses adversaires, elle répéta pour la troisième fois son affirmation. Cette fois, son courage retourna l'opinion de l'auditoire, qui éclata en applaudissements, et elle put terminer son discours par ces fières paroles: « Une femme ne doit pas dépendre de la protection d'un homme, mais doit être habituée à se faire respecter elle-même. »

plusieurs fois, l'estrade sur laquelle elle siégeait a été submergée de corbeilles de roses France, sa fleur préférée. « Une fleur qui n'a pas de parfum n'a pas la moitié du charme d'une fleur, disait-elle. »

Et toutes ces caractéristiques se reflétaient à l'extérieur. D'attitude digne et simple, elle avait en vieillissant, adouci la raideur et la sévérité que l'on relève dans ses premiers portraits, atténué par un rayonnement de bonté l'austérité qui émanait de sa personne, spiritualisé en quelque sorte son être tout entier. Quand elle apparaissait sur une estrade, coiffée simplement de ses merveilleux cheveux blancs, « tissés avec de l'argent » disait-il d'eux ses amis, dont elle relevait les abondants bandeaux sur la nuque avec un peigne d'écaïlle, vêtue de sa classique robe de satin noir ornée de vieilles dentelles, les épaules gracieusement drapées du fameux châle de crêpe de Chine rouge qui avait fini par devenir historique<sup>1</sup>, c'était une figure inoubliable.

Mais si Susan-B. Anthony a été une femme de grand cœur, de grandes capacités, de grande énergie et de grande conscience, qui a donné sa vie entière à la cause de l'émancipation de la femme, cette cause en revanche était aussi digne d'elle. Car un idéal qui peut, cinquante ans durant, susciter pareil enthousiasme et pareils sacrifices, cet idéal vaut que l'on vive, — et s'il le faut que l'on meure, — uniquement pour lui et pour lui seul.

E. Gd.

## CORRESPONDANCE

### Le suffrage féminin dans le Luxembourg.

Esch-s/Alzette, 12 avril 1920.

Mademoiselle,

Veillez noter que dans les communiqués de journaux annonçant le Congrès de l'Alliance internationale pour le Suffrage des femmes, vous avez oublié de mentionner le Luxembourg parmi les pays ayant introduit le droit de suffrage des femmes.

Nous n'avons pas d'Alliance, pas la moindre Société pour le suffrage. Le journal *der Arme Teufel*, socialiste, avait, espoir de longues années, demandé cette réforme. D'accord avec Mme Mongenast-Gervais, de Luxembourg, le soussigné avait organisé une campagne de presse il y a deux ans. Ayant convaincu un grand nombre de citoyens, le parti socialiste ayant préconisé la réforme, il y a deux ans, le parti clérical, se joignit à lui dans la Constituante, et nos femmes, âgées de 21 ans (nées, naturalisées ou mariées luxembourgeoises), ont le droit de vote. Elles ont élu la Chambre actuelle, ont pris part au referendum politique et économique l'année dernière, et éliront les Conseils de Communes (villages et villes), en octobre 1920. Elles ont voté comme les hommes. Le pays a 270.000 habitants, dont 130.000 électeurs et électrices; 70.000 sont monarchistes, 60.000 républicains, 75.000 cléricaux et 75.000 libéraux ou socialistes (à peu près).

H. MEYER, instituteur.

### Encore la conférence Lombroso-Ferrero.

Lausanne, le 15 avril 1920.

Le *Mouvement Féministe* a déjà parlé en détail de la conférence faite, le mois dernier, à Genève et à Lausanne, par Mme Lombroso-Ferrero; aussi ne voulons-nous pas nous allonger sur ce sujet. Mais, si nous y revenons encore, c'est que cette séance nous paraît avoir grandement servi notre mouvement suffragiste vaudois. Elle avait été annoncée à Lausanne sous le titre de: « Conférence antisuffragiste », titre que nous avons encore aujourd'hui de la peine à comprendre. En effet, dans un travail très beau, très poétique et très intéressant, Mme Lombroso-Ferrero étudiait l'intelligence de la femme, et spécialement les différences qui existent entre l'intelligence masculine et l'intelligence féminine. Puis elle arrivait à l'étrange conclusion que la femme, ayant une mentalité autre que celle de son compagnon,

<sup>1</sup> On raconte, en effet, qu'un jour de Congrès, les journalistes assis à la table de la presse menacèrent de se mettre en grève, parce que « Aunt Susan » était apparue sur l'estrade avec un châle de crêpe de Chine blanc qu'elle venait de recevoir. » Pas de châle rouge, pas de compte-rendu », grommelèrent-ils tant et si bien que, pour les satisfaire, une des nièces de Miss Anthony dut retourner à l'hôtel prendre le châle rouge, dont l'arrivée fut saluée par les applaudissements des traditionalistes représentants de la presse!